



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE

DU LEMAN

16 AVRIL 2008

MUSEUM D'HISTOIRE NATURELLE

GENEVE



ASL, rue des Cordiers 2, case postale 6146, CH - 1211 Genève 6, tél. 022/736 86 20, fax 022/736 86 82
asl@asleman.org - www.asleman.org

ASL France, 6 avenue de la Patinerie, F - 74200 Thonon-les-Bains

PROCES-VERBAL DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE L'ASL

16 avril 2008

MUSEUM D'HISTOIRE NATURELLE
GENEVE

Le président Jean-Bernard Lachavanne souhaite la bienvenue aux participants et remercie Madame Danielle Decrouez, directrice du Muséum d'Histoire Naturelle d'accueillir l'ASL dans sa belle salle de conférence.

Il rappelle ensuite l'ordre du jour.

1. ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 14 JUIN 2007

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

2. RAPPORT D'ACTIVITE DE L'EXERCICE 2007-2008, PROJETS ET ACTIONS POUR 2008-2009

a) du président Jean-Bernard Lachavanne – voir page 5.

b) du vice-président Alain Gagnaire, responsable du groupe français – voir page 14.

3. RAPPORT DU TRESORIER ET DES VERIFICATEURS DES COMPTES POUR L'EXERCICE 2007

3.1 Max Rien, trésorier, présente en détail les comptes de l'ASL pour l'exercice 2007. Cette année, l'association a de nouveau enregistré un excédent de dépenses, soit FS 48'789.62. Les fonds propres se montent à FS 185'098.22 fin 2007.

Les grands donateurs pour l'année 2007 sont vivement remerciés :

CHF	CHF		
Fondation Hans Wilsdorf	239'000.--	Luc Argand	1'000.--
Services Industriels de Genève	20'000.--	Cactus Sport – B. Wietlisbach	1'000.--
Ville de Genève	15'000.--	Commune de Vandoeuvres	1'000.--
Colette et Jean-Christophe Egli	10'000.--	Fondation Pierre Demaurex	1'000.--
Fondation Alfred et Eugénie Baur	5'000.--	Marc Maillefer	1'000.--
Bobst SA	2'000.--	Nestlé SA / Nestec SA	1'000.--
Christophe Hentsch	2'000.--	Patek Philippe SA-Ph.Stern	1'000.--
Patrick Odier	2'000.--	Pictet & Cie	1'000.--
Marc Gilgen	1'100.--		

ainsi que les donateurs ayant versé entre CHF 200 et 900 en 2007 :

Privés : Léonard André, Pierre Arnoux, Bernard et Marion Bauer, Jacques-B. et Maryse Bory, Jan Brandt, Christophe Buchwalder, Jacqueline Ceresole, Faika Croisier, Bruno de Kalbertmatten, Arnaud de Maignac, Georges et Françoise Dubouchet, Philippe Dutoit, Carlo R. Fedele, Pierre-Yves Firmenich, Philippe Frey, Jacques Hubert Gay, Alain-Dominique Mauris, Yves Mauron, Pierre Mercier, Diane Patry, Cédric Perret-Gentil, Charles Pictet, Frédéric Plojoux, Edith RoCHAT-Blanchard, Jean et Simone Roget, Colette Schwab.

Etablissements : ABB Sécheron, Etude de notaires Bernasconi et Terrier, De Rham Holding, Generali Assurances, Holdener Architecture, Ikea, Imprimerie des Bergues, Philippe Girod SA, Synergie et Conseil, Walter-und-Bertha-Gerber Stiftung.

Communes : Céligny, Collonge-Bellerive, Cologny, Morges, Plan-les-Ouates, Saint-Prex, Soral

Institutions/associations : Fondation Edmond de Rothschild, Organisation mondiale de yacht-clubs et ports écologiques, Syndicat intercommunal des pêcheurs professionnels du Léman.

3.2. Monsieur Paul Bagnara lit ensuite le rapport des vérificateurs des comptes, certifiant que les comptes 2007 sont conformes et le bilan 2007 exact.

4. DISCUSSION ET VOTE DES RAPPORTS, DECHARGE DU COMITE

Les comptes 2007 et les rapports sont soumis au vote et acceptés à l'unanimité sans abstention. L'assemblée donne donc décharge au Comité.

5. PRESENTATION DES MEMBRES EN VUE DE L'ELECTION DU NOUVEAU COMITE 2008- 2009

Tous les membres du comité sortant sont candidats à l'élection.

6. ELECTIONS

6.1 du Comité :

Tous les candidats au Comité sont élus à l'unanimité sans abstention - voir Comité 2008/2009 page 4.

6.2 des vérificateurs des comptes :

Messieurs Paul Bagnara et Jacques Rey acceptent d'assumer à nouveau cette fonction. Les deux candidats sont élus à l'unanimité sans abstention.

7. DIVERS

Depuis 1980, l'ASL a procédé seulement à deux augmentations de cotisations : en 1989 et en 1999. Le comité de l'ASL propose donc une augmentation des cotisations, ainsi que la création de nouvelles catégories de donateurs. Le président rappelle par ailleurs que le Secrétariat continue d'adresser gracieusement le journal trimestriel *Lémaniques* aux membres ayant cotisé pendant de longues années et qui font part à l'ASL de difficultés financières.

Propositions en CHF		Soutien	dès	200.--
Junior	25.--	Ami du lac	dès	500.--
Individuel	70.--	Compagnon du lac	dès	1'000.--
Famille/Entreprise	120.--	Mécène	dès	5'000.--

Ces nouvelles cotisations et catégories de membres sont acceptées à l'unanimité avec une opposition.

Le président accueille ensuite le Professeur Martin Beniston, climatologue - Université de Genève, membre du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) - et le remercie vivement d'avoir accepté, malgré son emploi de temps très chargé entre deux voyages à l'étranger, de faire un exposé aux membres de l'ASL.

Le Professeur Martin Beniston présente la thématique "Changements climatiques et impacts sur les ressources en eau: l'exemple du bassin versant du Rhône". Cette conférence intéresse vivement l'assistance qui pose une foule de questions au Professeur Beniston après son intervention.

Le président invite ensuite les participants à rejoindre les membres du comité pour un repas au restaurant " Le Moulin à Poivre ".

COMITE 2008 – 2009

<p><u>Président</u></p> <p>Jean-Bernard LACHAVANNE Hydrobiologiste Confignon, Genève</p> <p><u>Vice-Président</u></p> <p>Alain GAGNAIRE Ingénieur, informaticien Thonon-les-Bains, France</p> <p><u>Secrétaire générale</u></p> <p>Gabrielle CHIKHI-JANS Lic. Sciences sociales Genève</p> <p><u>Trésorier</u></p> <p>Max RIEN Expert-comptable Sciez, France</p>	<p><u>Membres</u></p> <p>Jean-Marie BENAND Biochimiste Abondance, France</p> <p>Thierry BIGLER Juriste Genève</p> <p>Laetitia BOURQUIN Biologiste Genève</p> <p>Régis CALOZ Physicien Genève</p> <p>Mikaël COMTE Géographe Genève</p> <p>Eric DOELKER Pharmacien Conches, Genève</p> <p>Jean-Marcel DORIOZ Agronome Publier-Evian, France</p> <p>Pierre-Alain GIVEL Notaire Tolochenaz, Vaud</p>	<p>Olivier GOY Géographe Avusy, Genève</p> <p>Jean-Pierre GRAZ Avocat Genève</p> <p>Raphaëlle JUGE Biologiste Chêne-Bougeries, Genève</p> <p>Jean-Claude MULLI Médecin Pregny-Chambésy, Genève</p> <p>Daniel OSSENT Informaticien Conches, Genève</p> <p>Jean-Claude PRAZ Biologiste Saillon, Valais</p> <p>Jean-François RUBIN Biologiste Vufflens-le-Château, Vaud</p>
---	--	--

RAPPORT D'ACTIVITE 2007-2008

Jean-Bernard LACHAVANNE, président

J'ai le plaisir d'ouvrir la 28ème Assemblée générale de l'Association pour la Sauvegarde du Léman (ASL) et, au nom du comité, je vous souhaite la bienvenue et vous remercie d'avoir répondu à notre invitation.

Je voudrais au nom de tous remercier Madame Danielle Decrouez, directrice du Muséum d'Histoire Naturelle de Genève ainsi que la ville de Genève de nous accueillir dans ce magnifique musée que les genevois connaissent bien, qui contribue à la renommée de Genève, justement dans la salle qui a vu la création de l'ASL le 20 avril 1980, il y a donc 28 ans.

Que d'eau a passé sous le pont du Mont-Blanc depuis cette date qui a marqué le début de notre engagement en faveur du Léman et des rivières lémaniques. Un long combat qui a porté ses fruits qui, si tout se passe comme prévu, est en passe de devenir une « success story » à laquelle nous avons contribué activement, dans la mesure de nos modestes moyens bien sûr. Notre contribution est surtout significative en relation avec le rôle que nous avons joué dans la sensibilisation des élus et de la population lémanique en général aux enjeux environnementaux, mais aussi sociaux et économiques liés aux problèmes de pollution des eaux.

Beaucoup de personnes se sont excusées et il serait trop long de toutes les citer ce soir.

Comme par le passé, nous avons développé des actions principalement dans les domaines de la recherche et de l'information-éducation dans le but de promouvoir les mesures en faveur du Léman et des rivières de la région lémanique, actions qui s'inscrivent résolument dans une démarche de développement durable dans le but de satisfaire les besoins actuels (eau potable, biodiversité, pêche et loisirs) et ceux des générations futures.

RECHERCHE

Opération Léman Rives Propres (OLRP)

Cette opération sœur de l'*Opération Rivières Propres* qui a commencé en 1996, grâce à la collaboration de la Fédération Suisse des Sports Subaquatiques, en particulier sa "Section Léman", est aujourd'hui achevée. Cela peut paraître long, mais il n'est pas facile d'aller débusquer les rejets polluants sous l'eau.

Grâce à la mobilisation de plus de 50 clubs de plongée et l'engagement de deux étudiants en biologie, Pascal Mulattieri et Julien Ferdinand, l'étude touche à sa fin après 12 ans d'efforts soutenus et de persévérance.

Les résultats seront présentés lors d'une conférence de presse que nous prévoyons d'organiser le 12 juin prochain, mais nous vous communiquons en primeur les principaux résultats de cette étude, résultats qui devront encore être affinés dans les semaines à venir avant de les rendre publics.

Les principaux résultats sont les suivants :

Longueur des rives prospectées en plongée	200.2 km
partie suisse	142.2 km (71%)
(Vaud : 102.0 km ; Valais : 7.6 km ; Genève : 32.6 km)	
partie française	58 km (29%)

Nombre de rejets suspects de pollution :

sur un total de 357 secteurs de rives (200,2 km de rives), l'inventaire des rejets effectué en plongée se présente comme suit :

- Partie suisse : inventaire achevé sur la totalité des 244 secteurs des rives (142 kilomètres, soit 71 % des rives du Léman, 51 communes concernées) ;
- Partie française : 113 secteurs situés dans 16 communes (58 km, soit 29% des rives du Léman; inventaire également achevé sur la totalité des secteurs.

Cette opération a permis de débusquer à ce jour 131 rejets suspects de pollution sur les 877 observés sur la partie suisse. Soit une moyenne d'environ 6 tuyaux/km et près de 1 rejet suspect/km.

Le constat satisfaisant du nombre relativement modeste de rejets suspects de pollution se déversant directement dans le lac s'explique en partie par le fait qu'ils sont plus difficiles à repérer sous l'eau (effet de dilution), mais aussi parce qu'il y en a probablement moins que dans les rivières, comme révélés dans le cadre de l'Opération Rivières Propres, les propriétaires riverains ayant un intérêt évident à ce que les eaux usées ne soient pas rejetées directement dans le lac à proximité de leur propriété où ils font trempette de temps en temps.

Comme pour l'Opération Rivières Propres, l'Office fédéral de l'environnement nous a adressé ses remerciements et salué l'utilité de l'action de l'ASL, utilité qui va d'ailleurs au-delà du recensement des rejets polluants, puisque la localisation très précise des canalisations fournie par l'ASL peut aussi servir aux communes pour l'établissement des cadastres de pollution dans le cadre du plan général d'évacuation des eaux (PGEE) côté suisse et Schémas directeurs des eaux pluviales côté français qu'elles ont la charge d'élaborer.

Sachez que les 51 communes riveraines suisses ont reçu un dossier détaillé avec emplacement et principales caractéristiques des rejets et qu'elles disposent ainsi des données utiles pour engager une action d'assainissement des rejets polluants.

La préparation des dossiers détaillés destinés aux communes françaises est en cours.

Un très grand merci à Jean-Pierre Wolf, Olivier Goy et Philippe Spiess pour ce travail de longue haleine et pour le sérieux avec lequel ils ont fait avancer cette opération, pas très facile à mener. Merci aussi à tous les plongeurs affiliés ou non à des clubs qui se sont mobilisés pour nous aider à mener à bien cette vaste opération en faveur du Léman.

Etude LEMANO

Le soutien généreux accordé par la Banque Pictet et Cie à l'ASL, complété par la suite par des apports financiers provenant des sections valaisanne, vaudoise et genevoise de la Loterie Romande, des Services industriels de Genève ainsi que de la Fondation Hans Wilsdorf, permet de mener une étude passionnante relative à l'impact de l'homme sur les ressources en eau et les écosystèmes aquatiques de la région lémanique et sur sa façon de gérer cette ressource précieuse.

Je rappelle que le but général de cette étude, baptisée LEMANO, qui vous a été présentée il y a deux ans lors de notre Assemblée générale par Claude Ganty, est de réunir les données de base relatives aux ressources en eau de la région lémanique et, à travers une analyse critique de leur gestion actuelle, de pouvoir adresser des recommandations aux communes pour les aider à améliorer leur gestion de l'eau. L'objectif est de mettre en évidence l'effet des caractéristiques physiques et humaines régionales particulières sur le mode de gestion de la ressource eau et de tirer quelques observations et conclusions générales à l'échelle du bassin versant du Léman utiles pour améliorer la situation.

Menée conjointement par l'ASL et le Laboratoire d'Ecologie et de Biologie Aquatique (LEBA) de l'Université de Genève et supervisée par un comité scientifique dans lequel siègent des collaborateurs de l'Université de Genève, du Programme des Nations-Unies pour l'Environnement (UNEP-GRID), de l'EPFL, du CREM à Martigny et de l'INRA à Thonon-les-Bains, cette étude vise en particulier :

- à acquérir une meilleure connaissance des relations Homme-Eau à l'échelle de la région lémanique, en particulier des impacts des activités humaines sur les ressources en eau (empreinte écologique et hydrologique)
- à évaluer la gestion actuelle des ressources en eau sous l'angle du développement durable. Au travers d'une analyse transversale critique prenant en compte dans leur interdépendance les aspects environnementaux, économiques et sociaux.

Lors de l'année écoulée, l'étude a porté principalement sur la mise au point d'une méthodologie d'analyse de la gestion des ressources en eau et des écosystèmes aquatiques de la région lémanique en focalisant l'attention sur un premier bassin versant-pilote, celui de l'Aubonne (Vaud). Au prix d'un long travail ardu et rigoureux, nous avons sélectionné, à partir d'une centaine d'indicateurs possibles de gestion durable des ressources en eau, 21 d'entre eux et avons mis au point une méthodologie d'évaluation de la gestion de l'eau qui prend en compte les trois dimensions du développement durable. Parallèlement, l'étude a été poursuivie sur la Versoix (Ain, Vaud, Genève), la Dranse (Valais) et le Foron de Sciez (Haute-Savoie), touchant ainsi les cinq entités politiques qui composent la région lémanique. Ces trois autres bassins versants montrent des caractéristiques et des problématiques différentes.

Nous avons réussi à terminer et publier le rapport scientifique sur l'Aubonne et son bassin versant fin 2007 et à bien avancer le travail sur les trois autres bassins versants. Ces documents nous ont permis de justifier les demandes de financement pour la suite des études sur les autres bassins versants de rivière.

Le rapport « Evaluation de la durabilité de la gestion des ressources en eau dans le bassin de l'Aubonne comprend :

- une description des caractéristiques physiques et humaines du bassin versant et écologiques de la rivière ;
- une présentation de la méthode originale LEMANO d'évaluation de la durabilité de la gestion des ressources en eau.

Je rappelle que l'analyse est basée sur le concept de préservation d'un capital de développement à l'échelle régionale, capital constitué d'un ensemble de biens et services environnementaux, sociaux et économiques dont les différents éléments sont désignés sous le terme de stock. Pour assurer un développement durable, une collectivité doit s'efforcer de maintenir ou d'accroître la valeur de ce capital de développement au cours du temps.

- les résultats relatifs à la gestion durable de l'eau à l'échelle du bassin de l'Aubonne ;
- un diagnostic personnalisé relatif à la durabilité de la gestion de l'eau pour chacune des 13 communes du bassin versant : mise en évidence des points forts et des points faibles pour lesquels des améliorations pourraient être apportées.

Ce rapport, qui se présente sous la forme d'un document scientifique et technique très complet et fouillé, bien qu'indispensable pour asseoir la crédibilité de notre analyse et la justification de nos recommandations, s'est révélé relativement indigeste, même pour les personnes auxquelles il est destiné, c'est-à-dire les gestionnaires communaux et cantonaux de l'eau (techniciens, ingénieurs). C'est pourquoi, nous préparons actuellement une version allégée, plus accessible, en subdivisant le rapport en trois parties distinctes :

- le volume 1, volet descriptif, présente les caractéristiques physiques et humaines du système formé par la rivière et son bassin versant ainsi que les interactions homme-eau (empreinte écologique et hydrologique) ;
- le volume 2, volet analytique, présente la méthodologie originale d'évaluation de la durabilité de la gestion de l'eau LEMANO et les résultats obtenus à l'échelle du bassin versant ;
- le bilan communal adressé individuellement à chacune des 13 communes du bassin de l'Aubonne assorti de recommandations ciblées pour améliorer la gestion de l'eau.

Une fois ces documents prêts, d'ici quelques semaines, nous envisageons évidemment de les communiquer aux services communaux et cantonaux ad hoc concernés et de faire une publicité sous une ou des formes encore à définir, telles que conférence de presse avec publication d'un dossier dans notre journal Lémaniques, soirée-débat avec les gestionnaires en invitant les habitants des 13 communes du bassin de l'Aubonne, etc. pour valoriser l'étude et encourager les autres communes de la région lémanique à s'engager dans la voie du développement durable en matière d'eau en appliquant la méthode LEMANO.

Pour terminer avec ce point, je voudrais remercier en particulier Claude Ganty, coordinateur de cette étude, Isabelle Gudmundsson, Olivier Goy et Raphaëlle Juge qui, avec votre serviteur se sont beaucoup investis au cours de l'année écoulée. Nous les remercions tous pour leur engagement et le sérieux avec lequel ils effectuent cette étude. Merci également à Aude Ponticelli, Jérôme Porchet et Rémi Merle qui ont collaboré à l'étude et à la publication des résultats ainsi qu'aux membres du Comité scientifique de leur précieux concours et de mettre à disposition de cette étude à titre bénévole leurs compétences variées.

Adhésion des communes lémaniques à la Charte de l'eau de la région lémanique

Grâce à la générosité de Pictet & Cie, nous avons pu adresser l'an passé une invitation faisant en même temps office d'affichette sur laquelle étaient mentionnés les 13 articles de la Charte aux 462 communes de la région lémanique (territoire couvrant le bassin versant du Léman et le bassin franco-valdo-genevois) et à 1850 enseignants genevois du cycle d'orientation.

En adhérant à la Charte de l'eau, les communes témoignent de leur volonté de tout mettre en œuvre pour gérer durablement cette ressource vitale et facteur de développement régional selon les 13 principes fondamentaux qu'elle contient. Actuellement, ce sont quelque 47 communes qui ont adhéré à la Charte ainsi que 582 particuliers. C'est pour moi l'occasion de lancer un appel auprès des membres de l'ASL qui ne l'auraient pas encore signée de se manifester. Ils peuvent le faire simplement en remplissant le coupon mis à leur disposition ce soir ou en informant le secrétariat de l'ASL dans les jours qui viennent. Merci d'avance de soutenir cette Charte, véritable code de déontologie pour une gestion transfrontalière durable de l'eau.

Participation à l'élaboration des politiques publiques

L'ASL participe activement à l'élaboration des politiques publiques en matière de gestion des ressources en eau et des écosystèmes aquatiques (Léman, rivières) de la région lémanique.

Par l'intermédiaire de plusieurs membres du comité, notre association participe en effet activement, de manière directe ou indirecte, à l'élaboration des politiques en matière de gestion des eaux et des écosystèmes aquatiques de la région lémanique.

Contrats de rivière transfrontaliers

L'ASL a participé à la phase d'élaboration des contrats de rivières couvrant les cours d'eau de tout le bassin genevois et du Bas-Chablais.

Ces contrats sont aujourd'hui tous signés et dans leur phase de réalisation. L'ASL est donc actuellement attentive au suivi de ces outils très prometteurs de gestion de l'eau.

Pour mémoire, les contrats de rivières transfrontaliers sont des protocoles d'accord entre la Suisse et la France par lesquels les communes d'un bassin versant s'engagent à développer une politique d'amélioration de l'état des cours d'eau. Les élus, les administrations, les associations, les professionnels de l'eau et les habitants sont associés au processus.

Au cours de plusieurs réunions où l'ASL était représentée par Alain Gagnaire, Olivier Goy ou Jean-Marcel Dorioz, les questions d'assainissement et de qualité des eaux, ainsi que des problèmes d'hydraulique (étiage/crue), piscicoles ou paysagers ont fait l'objet de propositions d'action.

Participation à des commissions consultatives

D'autres membres du comité de l'ASL, parfois sous d'autres casquettes, participent aux débats relatifs à la définition des politiques environnementales, telle par exemple Raphaëlle Juge, membre du comité de l'ASL, qui apporte ses compétences à la Commission de la Biodiversité du Canton de Genève, Olivier Goy, membre du comité de l'ASL qui occupe un des deux sièges attribués aux associations pour la protection de la nature au sein de la Commission de la pêche du canton de Genève ou encore moi-même qui siège en tant que vice-président au Conseil du développement durable du Canton de Genève et président de la Commission chargée du suivi de l'application du Concept cantonal de la protection de l'environnement.

INFORMATION- EDUCATION

Comme par le passé, l'ASL a participé à de nombreuses manifestations organisées dans la région lémanique, avec sa documentation et ses panneaux d'exposition présentant ses activités, en particulier la « *Charte de l'eau de la région lémanique* » qu'elle souhaite voir adopter par le plus grand nombre.

Tout au long de l'année, plusieurs membres du comité, du secrétariat et de nombreux bénévoles se sont engagés pour représenter l'ASL dans de nombreuses manifestations régionales :

Présence de l'ASL lors de manifestations :

- Festival mondial de la Terre (Lausanne 21-24 juin 2007)
- Exposition au Musée d'Histoire naturelle de Genève (poster Charte de l'eau de la région lémanique dès juin 2007)
- Exercice franco-suisse d'intervention sur une pollution fictive de la Versoix organisé par la CIPEL (Versoix, 14 septembre 2007)
- Dialogues européens d'Evian : « Du lac Baïkal à la mer d'Aral et du Léman à l'océan. Eau et développement durable dans l'ère de la globalisation. » (14-15 septembre 2007)
- Net'Léman (Genève 22 septembre 2007)
- ACME Suisse UNImail Genève (18 octobre 2007)
- Rencontres nationales de l'eau (Aix-les-Bains, 23-24 octobre 2007)
- Renaturation des rives du lac (CIPEL, Changins, 22 janvier 2008)
- Journée mondiale des zones humides RAMSAR (2 février 2008)
- La vie invisible des eaux du Léman. Animation pour les enfants au Musée d'Histoire naturelle de Genève (assumée chaque mercredi du 5 mars au 30 avril 2008)

Le magazine trimestriel "Lémaniques"

Le trimestriel Lémaniques, vitrine et outil de communication le plus important de notre association, est tiré à 10'000 exemplaires et distribué à tous nos membres ainsi qu'à un large public comprenant les communes lémaniques, les élus, les écoles, les professionnels du tourisme, de la santé, des associations, des navigateurs, des riverains, etc. selon le sujet traité.

Nous avons le grand plaisir de vous annoncer que cette année encore, la Fondation Hans Wilsdorf a accepté de renouveler son soutien financier généreux pour la publication de notre journal. Qu'elle en soit vivement remerciée.

Depuis la dernière A.G., vous avez reçu quatre numéros :

- Le no 64 présentait l'histoire d'une espèce de poisson emblématique du lac, l'omble chevalier, *Salvelinus alpinus L.*, une espèce faisant partie des espèces de poissons dits nobles, car à forte valeur patrimoniale et halieutique pour lesquelles une attention particulière est portée depuis quelques mois du fait de la diminution des captures qui ont passé de 9.3 % au cours de la période 1991-1995 à 5.4 % pour la période 2001 à 2005. Le dossier préparé par Jean-François Rubin, membre de notre comité, a permis de faire le point de la situation concernant cette espèce dans le Léman et les facteurs susceptibles de jouer un rôle dans son écologie et son évolution
- Le no 65 présentait les comptes-rendus du « Forum des communes lémaniques pour une gestion durable des ressources en eau » qui s'est tenu à Lutry le 9 mai 2007, une journée d'échanges et de réflexion bien remplie et riche en enseignements. L'ASL a profité de cette occasion pour faire comprendre aux personnes présentes que les tâches des communes en matière de gestion de l'eau ne se limitaient pas à assurer l'approvisionnement en eau potable et à assainir les eaux usées, mais qu'elles devaient développer également d'autres moyens pour faire évoluer la gestion de l'eau dans la perspective du développement durable. Ce fut aussi l'occasion de présenter les résultats préliminaires de l'étude LEMANO et la méthode originale développée pour permettre aux gestionnaires d'évaluer leur mode de gestion sous l'angle tripolaire du développement durable.
- Le no 66 conçu par Gabrielle Chikhi-Jans présentait la justification de la poursuite de notre combat en faveur du Léman et des rivières lémaniques. « Le Léman et les rivières lémaniques vont mieux mais ne sont pas guéris ! tel est le slogan qui pourrait résumer le message délivré dans ce numéro. En effet bonnes et mauvaises nouvelles sont en effet présentées et justifient la poursuite de notre action.

Les principales bonnes nouvelles concernent :

- la nette baisse des pesticides,
- la diminution de la quantité de phosphore se poursuit,
- la qualité des eaux de baignade s'améliore,
- les teneurs en métaux lourds demeurent faibles,
- enfin, les féras, poissons nobles, sont de retour en abondance.

Parmi les problèmes à résoudre :

- objectif d'abaissement de la concentration en phosphore dans l'eau du lac non atteint
- pas de brassage des eaux en raison de l'hiver clément, donc pas d'oxygénation des eaux profondes
- trop de micropolluants qui proviennent de sources multiples : rejets de sites industriels, substances utilisées dans l'agriculture, produits cosmétiques, médicamenteux et de

bien-être utilisés par tout un chacun : émergence de nouvelles pollutions (substances à effet hormonal, pesticides) à surveiller de près

- rivières encore trop polluées

Ce fut aussi l'occasion de vous présenter les membres du comité de l'ASL photographiés dans des cadres et tenues diverses et variées représentatives des milieux particulièrement affectionnés par les uns et les autres.

- Le numéro 67 que vous venez de recevoir traitait, sous la plume de Jean-Marcel Dorioz, directeur de recherche à la Station d'Hydrobiologie lacustre de Thonon-les-Bains (INRA) et membre de notre comité, de la problématique des eaux de ruissellement en milieu urbain qui ne sont pas si claires que cela, une source de polluants à ne pas négliger : font partie du cocktail de substances : phosphore, azote, ammonium, matières organiques, hydrocarbures, métaux lourds (mercure, plomb, zinc, nickel...) sans compter les micropolluants organiques en tous genres (pyrène, hydrocarbure aromatique polycyclique, etc.) ; ces eaux contiennent aussi des micro-organismes, des bactéries et virus d'origine fécale, canine en particulier. Ce problème qui devrait aller grandissant avec l'accroissement de l'urbanisation dans la région lémanique doit faire l'objet d'une attention soutenue à l'avenir.

Grâce à Pierre et Jacques Chevalier de l'imprimerie des Bergues à Carouge, notre journal trimestriel est de bonne facture. Mais bien entendu, le plus grand mérite de ce succès revient à la rédactrice responsable, Raphaëlle Juge, dont la plume alerte et colorée nous ravit.

Je voudrais remercier spécialement, en notre nom à tous, Raphaëlle de son engagement et pour la qualité du travail qu'elle effectue bénévolement.

Bien que modeste, *Lémaniques* est un journal de très bonne tenue rédactionnelle et graphique pour lequel nous ne recevons que des compliments. On peut ainsi voir au fil des numéros que l'ASL peut informer sur les sujets les plus ardues, tout en faisant sourire ses lecteurs.

Enfin, un très grand merci à la Fondation Hans Wilsdorf qui apporte régulièrement son aide financière pour la publication de notre journal trimestriel.

Conférences publiques, débats, colloques, interviews media

Comme au cours des années précédentes, plusieurs membres du comité et du secrétariat se sont mobilisés pour présenter des conférences, monter des expositions, participer à des débats publics, accorder des interviews à la presse écrite et télévisée ou représenter l'ASL en diverses occasions.

Au cours de l'année écoulée, notre association a été présente, notamment grâce à la collaboration de Philippe Spiess que nous remercions pour sa disponibilité, dans plusieurs manifestations dans les différentes régions du bassin lémanique, profitant de sa présence pour sensibiliser les participants aux problèmes de la protection des eaux du Léman et des rivières contre la pollution et plus généralement à la gestion durable des ressources en eau de la région lémanique.

Journées passeports-vacances et camps de vacances

Comme chaque année, l'ASL a organisé, avec la collaboration des services de la jeunesse et des loisirs des cantons de Vaud et de Genève, des journées de passeports-vacances destinées aux jeunes de 9 à 16 ans à Genève (25 juillet et 22 août 2007), Lausanne (15 août 2007), Rolle (10 octobre 2007) et Morges (18 octobre 2007).

Nous remercions pour son aide Pierre-Alain Givel, membre de notre comité, ainsi que pour leurs collaborations dans le cadre de ces journées, Jean-Pierre Moll, guide de pêche, l'Institut d'écologie de l'Université de Lausanne, les Collèges de Beausobre à Morges, du Martinet à

Rolle et des Collombières à Versoix, les stations d'épuration des régions morgienne et rolloise ainsi que celle de Vidy à Lausanne.

En outre, l'ASL organise depuis 1991, conjointement avec le Service des loisirs du canton de Genève, un camp de vacances d'une semaine à la Maison de la Grève à Versoix sur le thème "Le Léman, un labo vivant" pour les jeunes de 10 à 13 ans. Le camp a été organisé du 28 juillet au 3 août 2007. Signalons que ce camp, bien qu'organisé par l'Etat de Genève est exceptionnellement ouvert à tous les enfants résidant dans le bassin lémanique. Les enfants de Genève, Vaud, Valais et de France voisine peuvent donc en bénéficier.

Olivier Goy est coresponsable de l'organisation de ce camp qui rencontre chaque année un franc succès. Merci à toutes les personnes qui se sont mobilisées à titre bénévole pour ces jeunes: Maxime Prevedello, président de l'Association Genevoise des Sociétés de Pêche (AGSP) qui offre une sortie matinale en bateau avec ses collègues de l'Amicale des pêcheurs du Léman (APL), ainsi que Pavel Khodl, avec son voilier ; Michel Garde, pêcheur professionnel, Jean-Pierre Moll, guide de pêche, Olivier Bourquin du Collège des Colombières, Walter Wildi et ses collaborateurs de l'Institut Forel à Versoix, le Musée du Léman à Nyon et les Services Industriels de Genève.

L'ASL sur le WEB

Grâce à Daniel Ossent qui en assure la maintenance, le site Internet de l'ASL (www.asleman.org) rencontre un grand succès puisqu'il reçoit régulièrement un grand nombre de visiteurs. Un grand merci à notre webmaster bénévole.

Merci à Yves Longchamp qui oppose une résistance sans faille aux virus évidemment tous atypiques qui tentent de contaminer nos ordinateurs ainsi que pour ses multiples interventions pour dépanner le secrétariat et rendre possible « l'impossible ».

Un grand merci pour toutes ces aides précieuses.

PROMOTION

Comme par le passé, l'ASL assure sa promotion à travers les actions qu'elle développe, les documents qu'elle diffuse, en particulier son magazine "Lémaniques", divers envois adressés à des publics-cibles et à travers son site Internet.

Comme l'an passé et malgré toutes les activités déployées - (le secrétariat à lui seul a adressé plus de 27'000 envois au cours de l'année écoulée) - l'effectif de nos membres continue à diminuer. Certains décèdent, d'autres nous informent qu'ils sont contraints de renoncer à faire partie de notre association pour des raisons financières. Bien entendu, nous continuons à faire parvenir notre journal Lémaniques aux personnes qui ont soutenu fidèlement notre association depuis plusieurs années

Nous comptons actuellement un peu moins de 5200 membres alors que nous étions plus de 6000 il y a dix ans.

Une stratégie de communication pour nous aider à renverser la tendance a été développée et une première action sous la forme d'une distribution d'un tous-ménages dans la partie genevoise de la région lémanique (220'000 exemplaires) a été effectuée l'an passé grâce à Colette et Jean-Christophe Egli, généreux donateurs que je souhaite remercier tout spécialement. Les résultats obtenus sont cependant relativement modestes et décevants : 220 nouvelles adhésions à l'ASL seulement. En outre, une publicité sur deux pages à prix réduit dans le Journal le Courrier a encore eu moins de succès.

Nous cherchons actuellement les financements pour développer des actions de recrutement plus ciblées dans les autres entités politiques (Valais, Vaud, Haute-Savoie et Ain).

REMERCIEMENTS

En conclusion, je voudrais en votre nom à tous, réitérer mes remerciements à toutes les personnes qui ont été actives et qui n'ont pas ménagé leur peine pour que l'ASL puisse développer ses actions, qui, comme on vient de le voir, ont été nombreuses pendant l'année écoulée.

En plus des personnes que j'ai déjà signalées au fil de la présentation des actions développées, mes remerciements s'adressent tout d'abord à l'équipe du secrétariat :

- Gabrielle Chikhi-Jans tout d'abord, grâce à laquelle les nombreuses activités menées par l'ASL sont bien orchestrées et rondement menées.
- Nicole Decrey pour sa grande disponibilité, ses compétences et sa bonne humeur, ce qui est fort apprécié de tous, y compris des visiteurs occasionnels.
- Olivier Goy, qui, en plus de sa participation à l'étude LEMANO, se rend disponible pour répondre présent dans les situations d'urgence.

Nos remerciements sincères s'adressent aussi à tous ceux qui nous ont aidé à trouver des solutions à nos questions et problèmes informatiques, graphiques, d'illustrations et de traduction : Daniel Ossent, Yves Longchamp, Jean-Marc Benichou, Viviane et Christophe Blatt des éditions Lightmotif, Corinne Junod, Jean-Jacques Kissling, Yves Ryncki, Daniel Schibli et Anna Eyckmans.

Merci à ceux qui nous ont aidé à maintenir en « bonne forme » notre installation/mobilier de bureau, le matériel d'exposition ou qui nous ont offert des conditions avantageuses pour la bureautique : Thierry Duplant, Henri Arbalettaz, Claude Devillard.

Un merci chaleureux à tous les bénévoles qui travaillent dans l'ombre et qui apportent leur aide au secrétariat ou du matériel, ou encore qui assurent le transport, le montage ou la permanence des stands de l'ASL dans les diverses manifestations :

Luce Annen, Primo Arcioni, Ateliers Les Cordiers, Dorothy Bassin, Dominique Beffa, Nadège Blackwell, Jan Brandt, Wally Dellenbach, Eddy Favre, Anders Florin (Multijoint SA), Heidi Giot, William Goy, Huguette Hieble, Pierre Holzer, Nelly Jaquenod, Ruth Kiefel, Josette et Jean-Jacques Kohli, Jean Maurer, Thérèse Michel, Jacques Rey, Madeleine Rey, Simone et Jean Roget, Heidi Stulz, Pascal Vautier, Catherine Venetz.

Un très grand merci également à tous les donateurs qui se sont manifestés au cours de l'année 2007 sans lesquels bon nombre d'actions ne pourraient tout simplement pas être développées.

Tout à l'heure, Max Rien, notre trésorier, vous donnera une liste de ces donateurs mais auparavant, permettez-moi d'adresser des remerciements tout particuliers à la Fondation Hans Wilsdorf, à la Loterie Romande (sections valaisanne, vaudoise et genevoise), aux Services Industriels de Genève, représentés ce soir par Monsieur Yves de Siebenthal, (directeur du Pôle Environnement), et à la Ville de Genève.

Je voudrais enfin remercier tous les membres du comité, pour leur engagement dans les diverses actions menées par l'ASL.

Jean-Bernard Lachavanne

Rapport d'activité du groupe français

par Alain GAGNAIRE, vice-président, responsable du groupe français

Vous venez d'écouter avec attention le rapport général d'activité présenté par le président Jean-Bernard Lachavanne, rapport abordant tous les aspects et domaines couverts par l'association. Cependant il est d'usage de passer la parole au représentant du groupe français afin d'apporter un éclairage sur les actions menées en France. Je le fais avec grand plaisir d'autant plus que du côté français, les choses bougent. Mais tout de même, il nous aura fallu bien du temps pour que ce « grand pays » se retrouve au même niveau que la Suisse en ce qui concerne les normes de rejets dans les eaux par l'application en juillet dernier de la loi d'interdiction des phosphates dans les lessives annoncée lors de la précédente assemblée 2007 !!! Rappelons que la Suisse a adopté cette mesure dès 1986.

Les contrats de rivières pour le bassin versant du Léman auxquels participe l'ASL :

- **Contrat Ouest Léman** est bien parti puisque celui-ci est entré dans la phase de réalisation des objectifs définis par la phase d'étude et de spécification. A noter l'importance de ce contrat qui associe dans un même projet l'Etat français et l'Etat de Genève. Le caractère exemplaire du bon déroulement de ce contrat de rivières, suivi par l'ASL depuis le début en 2001, est à relever et le groupe français tient à remercier le président Jean-Claude Raynaud qui en fut le maître d'œuvre avec une efficacité remarquable ainsi que tous les élus siégeant dans le comité de pilotage.
- **Le Contrat pour les Dranses** Ce n'était pas que des paroles pour ce contrat de rivières tant attendu et si capital pour le bassin versant français, les élus ont donc tenu leurs engagements : la phase de constitution du dossier de demande d'agrément est achevée et les nouvelles équipes municipales, puisque les élections ont eu lieu en mars 2008, pourront commencer à opérationnaliser une initiative qui attendait depuis 10 ans : l'application de la loi sur l'eau pour les Dranses.
Nous devons saluer la démarche déterminante des conseillers généraux du Haut-Chablais : Pascal Bel et Denis Bouchet, ainsi que leurs homologues du Bas-Chablais : Jean Denais et Frédéric Zory; qu'ils en soient remerciés.

L'ASL bien sûr fait partie du comité de pilotage et pourra compter efficacement sur son membre éminent Jean-Marie Bénand, président de la maison du val d'Abondance, pour suivre les phases d'étude et de spécification dans les cinq prochaines années.

Le groupe français et l'actualité :

Etre actif dans la protection de l'environnement c'est aussi suivre toute l'actualité concernant ce milieu naturel et éventuellement apporter le point de vue de l'ASL.

Ainsi nous avons été interpellés par l'annonce de la décision du Préfet de la Haute-Savoie de l'interdiction de commercialisation des ombles chevalier des lacs Léman, du Bourget et d'Annecy. Cette mesure aurait pu nous réjouir par le caractère courageux d'une telle décision si peu fréquente dans ce domaine. En fait, après analyse et réflexion intégrant l'ensemble de la problématique sur tout le bassin du Léman, nous avons paradoxalement critiqué cette mesure précipitée qui n'a pas été suivie coté suisse et qui a menacé inutilement toute une filière en plein début de saison de printemps-été. Nous avons participé au débat public (plateau TV8-Mont Blanc, interview Radio), fait une communication lors de l'AG de l'office du tourisme de Thonon et diffusé un communiqué de presse dénonçant le procédé et qui concluait par :

« Etant donné les conditions d'observation des cas de dépassement et le faible dosage du produit, différer de quelques semaines la mesure d'interdiction pour instruction supplémentaire aurait permis, sans mettre pour autant en péril la santé du public dans le court terme, de ne pas affoler, ni perturber tout le milieu économique lié aux poissons du Léman au seuil de la saison touristique. »

Voilà ce qui a motivé les autorités helvétiques à adopter leur position contrairement aux autorités françaises qui semblent être dépourvues de tout sens d'analyse et de mesure devant une telle situation et surtout en l'absence d'acteurs économiques de poids pour défendre ce secteur. »

Conclusion :

Une année bien remplie, qui démontre encore la nécessité de poursuivre la représentation de l'intérêt des usagers dans le cadre de l'application de la loi sur l'eau et qui justifie pleinement notre engagement et **Votre** soutien.

L'ASL est heureuse d'avoir contribué à la sensibilisation du public et des élus de la région lémanique au problème de pollution du Léman et se réjouit des progrès réalisés. Aujourd'hui, le lac est sorti de la zone rouge, mais nous le savons, des progrès doivent encore être réalisés pour atteindre les objectifs en matière de qualité des eaux du lac et des rivières lémaniques, ce qui justifie pleinement la poursuite de l'action de l'ASL.

En effet :

- l'objectif de réduction du phosphore dans le lac à 20 microgrammes par litre n'est pas encore atteint (actuellement 27.7 microgP/l)
- le niveau de pollution de nombreuses rivières est encore trop élevé
- l'émergence de nouvelles pollutions, telles que les substances à effet hormonal et les pesticides est à surveiller de près en raison des risques potentiels qu'elles font encourir à la flore, à la faune et finalement à l'homme.

Pour contribuer efficacement à la restauration durable de la qualité des eaux et de l'écosystème du Léman, et cela, bien sûr, dans un esprit de complémentarité des actions entreprises par les pouvoirs publics, notamment par la CIPEL dans le cadre de son plan d'action décennal 2001-2010, outre l'accomplissement de ses activités habituelles (voir www.asleman.org), telles que l'information et la sensibilisation de la population lémanique (en particulier des jeunes), les actions concrètes sur le terrain, etc., l'ASL continuera à mobiliser ses forces autour de trois grands objectifs :

- ◇ L'adhésion des acteurs de l'eau de la région lémanique à la Charte de l'eau
- ◇ La mise en œuvre concrète des principes de durabilité de la Charte de l'eau par les collectivités locales et la société civile
- ◇ La valorisation des résultats et la poursuite de l'étude LEMANO

Les actions et projets de l'ASL pour 2008-2009 sont les suivants :

1. Poursuite de la campagne de promotion pour une adhésion à la Charte de l'eau de la région lémanique auprès des communes et des particuliers.

La gestion durable des ressources en eau n'est en effet pas seulement la tâche des autorités et des administrations publiques. Chaque usager (individu ou entreprise) est directement impliqué dans cette gestion pour garantir à long terme l'accès d'une eau de qualité en quantité suffisante.

Les enjeux liés à l'eau et l'ampleur de la tâche sont tels qu'ils reposent non seulement sur l'action incitative, normative et répressive des pouvoirs publics, mais aussi sur une adaptation comportementale individuelle. « Je vis, donc je consomme de l'eau, je la pollue et si je n'y prends garde, je la gaspille », c'est une évidence. Chacun d'entre nous, que ce soit chez lui et sur son lieu de travail, doit prendre pleinement conscience de cette réalité et peut/doit concrètement contribuer à l'amélioration de la gestion et de la préservation de cette ressource précieuse.

L'ASL invite donc les habitants et entreprises de la région lémanique à adhérer formellement à la Charte de l'eau et à appliquer ses principes de gestion durable. Par cet engagement, ils manifesteront leur appui à cette initiative et montreront leur attachement à la préservation de cette magnifique région et leur volonté de voir évoluer la gestion actuelle de la ressource eau dans une optique de développement durable.

2. Valorisation des résultats et poursuite de l'étude LEMANO

Adhérer aux principes de la Charte de l'eau c'est bien, les mettre en pratique, c'est encore mieux mais aussi plus difficile, comme on le sait.

Si chacun d'entre nous peut participer à la bonne gestion de l'eau, les communes ont un rôle de premier plan à jouer dans la mise en œuvre d'une gestion durable des ressources en eau et cela non seulement dans les domaines traditionnels d'approvisionnement en eau potable et en assainissement des eaux usées, mais aussi dans le cadre des décisions qu'elles prennent dans d'autres domaines susceptibles d'avoir une influence directe ou indirecte sur l'eau, tels que par exemple, dans l'aménagement du territoire, l'information des habitants, la transparence dans la gestion, domaines qui sont inclus notamment dans les articles 3, 4 et 8 de la Charte de l'eau.

Couplée à la mise en œuvre des principes de la Charte de l'eau, l'application de la méthode LEMANO permettra aux communes de la région lémanique de faire le point sur leur façon de gérer l'eau sous l'angle critique du développement durable. Grâce à la mise en évidence des points forts et des points faibles de leur gestion de l'eau, elles disposeront des informations indispensables pour prendre les mesures d'amélioration nécessaires.

L'étude sera achevée sur les bassins de la Versoix (Ain, Vaud, Genève), des Dranses (Valais) et du Foron de Sciez (Haute-Savoie) et les résultats communiqués aux acteurs locaux et régionaux de l'eau. En fonction de l'intérêt manifesté par d'autres communes de la région lémanique, application de l'étude LEMANO à d'autres bassins versant de rivières. Des démarches seront entreprises pour trouver le financement nécessaire à l'étude des bassins versants de la Venoge (Vaud), de l'Allondon (Ain, Genève), de la Dranse (Haute-Savoie) et de la Viège (Valais), rivières à enjeux environnementaux, sociaux et économiques particulièrement importants.

3. Valorisation des résultats de l'Opération Léman Rives Propres

Envoi des derniers résultats aux communes et aux structures administratives cantonales, départementales-régionales et nationales ad hoc concernées.

Organisation d'une conférence de presse en juin 2008.

4. Lémaniques

Publication de 4 numéros du trimestriel *Lémaniques* de l'ASL.

5. Organisation de Passeports-vacances et camps de vacances

Publication d'une brochure destinée à sensibiliser les jeunes de la région lémanique à la préservation de la qualité de l'eau et des écosystèmes aquatiques grâce au don de la Fondation Ernest Dubois

6. Présence de l'ASL dans les diverses manifestations de la région lémanique touchant à la problématique de l'eau.